

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI DU 1ER/07/2026

DELIEBRATION N° 2026-07-086

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie EP

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de juillet à 9h15, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical d'énergies de la Dordogne.

Date de convocation : le 25 juin 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert DE MIRAS

Membres en exercice : 73

Délégués titulaires présents : 49

Délégués suppléants présents : 13* (dont 2 non-votants)

Votants : 60

Délégués titulaires présents : 49.

Secteur 1 : ARMAGHANIAN Lionel, COLOMBEL Sylvie, DUMONTET Jean Jacques, CIPierre Francis,

Secteur 2 : LIGNAC Michel, MAZE Serge, GOUYOU-BEAUCHAMPS Etienne, COMPOINT Eloi,

Secteur 3 : LARAVOIRE Jean François, EYMET Joel, BRAULT Daniel,

Secteur 4 : MARTY Alain, BEAUVIER Frédéric,

Secteur 5 : TREILLE Patrick, CABIANCA Thierry, MICHEL Pascal,

Secteur 6 : BOYER Josiane, LAVAUD Alain,

Secteur 7 : LACOSTE Jean Pierre, GARRIGUE Christian, GARNIER Eric,

Secteur 8 : GOURINCHAT Patrice, PAGES Didier,

Secteur 9 : OSTERMANN Catherine, Cournarie Pascal, CASTAGNE Christian, BRUN Philippe,

Secteur 10 : DEVAUX Daniel, BUFFIÈRE Alain, ROUX Evelyne, THOMAS Annie,

Secteur 11 : CAULIER Yvon, DURET Christian, CAILLOU Dominique, CHAMPAGNE Nicolas,

Secteur 12 : CHEVALIER Pierre, PESTOURIE Catherine,

Secteur 13 : LAGENEBRE Jean Jacques, BONNAMY Jean Claude, FRAY Jean Pierre, CASTANG Alain, MARCOMINI Benjamin,

Secteur 14 : VIGNEAU Jérôme, ROMAGNE Josiane,

Secteur 15 : CAFFIN Franck, PAULY Mickaël, IBERTO Dominique, DE MIRAS Gilbert,

Collège de Périgueux : MOREAU Isabelle.

Délégués suppléants présents : 13.

Secteur 1 : LEYMARIE Frédéric,

Secteur 3 : REGNIER Jean Marie,

Secteur 4 : DANIEL Agnes, DARIAS Jean-Jack,

Secteur 7 : SAULIERE Fabienne,

Secteur 12 : BRU Benoit,

Secteur 13 : RONDONNIER Gilbert, LAVOIR Annabel*,

Secteur 14 : CANTELAUBE Erick, LESFARGUES Bruno, GUILLEMET Patrick,

Secteur 15 : GRANEREAU Guy, PREVOT Bernard*.

*** Dont 2 ne pouvant pas prendre part au vote :**

Madame **LAVOIR Annabel**, déléguée suppléante du secteur 13,

Monsieur **PREVOT Bernard**, délégué suppléant du secteur 15.

Délégués titulaires excusés : 23

Secteur 1 : TOURADE François,
Secteur 2 : DREUIL Jean Michel, FARGE Florent,
Secteur 3 : FAGET Bernard, BAGILET Laurent,
Secteur 4 : BROUILLAUD Denis, LAVAUD Sylvie,
Secteur 5 : MAZET Bernard,
Secteur 6 : BITTARD Gilles, CHARLES Thierry,
Secteur 7 : KUSTERS Gé,
Secteur 8 : CHABROL Maurice, LAFONTAINE Eric,
Secteur 11 : CABIROL Brigitte,
Secteur 12 : SIX Christian, FANIER Basile,
Secteur 13 : FISCHER Thierry,
Secteur 14 : BOYER Flore, FAURE Claudine, JAUBERTIE Pierre,
Secteur 15 : BOIDÉ Thierry,
PERIGUEUX : MARTIN Sébastien,
Grand Périgueux : Joël LAGUIONIE.

Administratifs présents : Séverine SALLET Directrice Générale des Services, Nicolas AUBIN Directeur Général Adjoint, Directeur des Services Techniques, Laurence MICHAUD Directrice des Finances, Marlène BORGES-CORREIA Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, Delphine RADTKE Directrice Stratégie Bas Carbone, Charlotte PETIT Adjointe à la Direction Stratégie Bas Carbone, Xavier LAMONTAGNE Directeur des Systèmes d'Information, Christine SARDOU gestionnaire marché public, Clara THORILLON Chargée des Affaires Juridiques, Florine FROGE Chargée de Communication, Corinne BATTISTON Assistante du Président et de la Direction, chargée des relations avec les collectivités territoriales.

Invités excusés :

Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne,
Monsieur Lionel ARCHER Payeur Départemental.

Vu la délibération du 3 mai 2018 portant création de la Régie de maintenance de l'éclairage public ;

Vu les statuts de la Régie et notamment son article 7 relatif à la composition du Conseil d'exploitation ;

Considérant que la Régie de maintenance de l'éclairage public est administrée par un Conseil d'exploitation composé de sept membres ;

Considérant que les membres du Conseil d'exploitation sont désignés par le Comité syndical sur proposition du Président du SDE 24 ;

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'exploitation de la Régie Éclairage Public ;

Le Président propose la composition suivante :

Lionel ARMAGHANIAN – Président – en charge de l'éclairage public Et du secteur 1 « L'AUVEZERE LA BACHELLERIE »
Pierre CHEVALIER – Vice-président en charge des ressources humaines, de la qualité hygiène sécurité environnement au travail, contrôle concession électrique

Et du secteur 12 « SARLAT SALIGNAC »
Alain MARTY – Vice-président en charge de l'administration générale, des finances Et du secteur 4 « BOURDEILLES PERIGUEUX OUEST TOCANE »
Gilbert DE MIRAS – Vice-président en charge du secteur 15 « VILLEFRANCHE LA FORCE »
Bernard FAGET – Vice-président en charge du secteur 3 « BELVES MONPAZIER »
Patrick TREILLE – Vice-président en charge du secteur 5 « DOMME CARLUX »
Jean-Pierre FRAY -délégué titulaire du secteur 13 « SIGOULES ISSIGEAC » Commune de Lamonzie Saint Martin

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

-DESIGNE les membres pour siéger au Conseil d'exploitation de la Régie Eclairage Public suivants :

Lionel ARMAGHANIAN – Président – en charge de l'éclairage public Et du secteur 1 « L'AUVEZERE LA BACHELLERIE »
Pierre CHEVALIER – Vice-président en charge des ressources humaines, de la qualité hygiène sécurité environnement au travail, contrôle concession électrique Et du secteur 12 « SARLAT SALIGNAC »
Alain MARTY – Vice-président en charge de l'administration générale, des finances Et du secteur 4 « BOURDEILLES PERIGUEUX OUEST TOCANE »
Gilbert DE MIRAS – Vice-président en charge du secteur 15 « VILLEFRANCHE LA FORCE »
Bernard FAGET – Vice-président en charge du secteur 3 « BELVES MONPAZIER »
Patrick TREILLE – Vice-président en charge du secteur 5 « DOMME CARLUX »
Jean-Pierre FRAY -délégué titulaire du secteur 13 « SIGOULES ISSIGEAC » Commune de Lamonzie Saint Martin

Les membres du Conseil d'exploitation sont désignés pour la durée du mandat en cours du Comité syndical, sauf décision contraire du Comité syndical dans les formes prévues par les statuts.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Président du SDE24,
Lionel ARMAGHANIAN